

## Décision portant proclamation des résultats pour l'élection du directeur de la Faculté d'Economie, gestion et AES du collège Droit, Science politique, Economie, Gestion (DSPEG) de l'université de Bordeaux

*Vu les dispositions du code de l'éducation, et notamment les articles L 711-1, L 712-2, L.713-1, et L713-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Bordeaux ;*

*Vu les statuts du collège Droit, Science politique, Economie, Gestion (DSPEG) ;*

*Vu les statuts de la Faculté d'Economie, gestion et AES ;*

*Vu la décision portant organisation de l'élection du directeur de la Faculté d'Economie, gestion et AES du collège Droit, Science politique, Economie, Gestion (DSPEG) de l'université de Bordeaux du 14 octobre 2024 ;*

Considérant que le mandat de M. Blancheton, directeur de la Faculté Economie, Gestion et AES, se termine le 28 novembre 2024 ;

Considérant la nomination de M. Bertrand Blancheton en qualité d'administrateur provisoire à compter du 29 novembre 2024 ;

Considérant l'unique candidature de Monsieur Frédéric Gaschet ;

Considérant que le directeur de la Faculté est élu par les membres en exercice du conseil de la Faculté Economie, Gestion et AES ;

Considérant les procès-verbaux de dépouillement en date du 5 décembre 2024 ;

### Le président de l'université de Bordeaux

#### DECIDE

#### Article 1. Proclamation des résultats de l'élection du directeur de la Faculté Economie, Gestion et AES

Dans le cadre du scrutin du 5 décembre 2024, les membres du conseil de la Faculté Economie, Gestion et AES se sont prononcés de la manière suivante :

1<sup>er</sup> tour du scrutin :

◆ Nombre d'électeurs inscrits :	35
◆ Nombre de votants :	27
◆ Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
◆ Nombre de suffrages exprimés* :	26
◆ Nombre de voix obtenues par candidat :	
- <b>Frédéric GASCHET</b>	<b>26</b>

\*Ce nombre correspond aux nombres de votants moins le nombre de bulletins blancs ou nuls.

**Article 2. Durée du mandat du directeur de la Faculté Economie, Gestion et AES**

**Monsieur Frédéric GASCHET** est élu directeur de la Faculté Economie, Gestion et AES du Collège DSPEG de l'université de Bordeaux à compter du 5 décembre 2024, pour un mandat de 5 ans, soit jusqu'au 4 décembre 2029.

Monsieur Frédéric GASCHET siège valablement jusqu'à la désignation de son successeur.

**Article 3. Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 5 décembre 2024

Dean Lewis  
Président de l'université de Bordeaux

Par délégation  
Julien Ropiquet  
Directeur des affaires juridiques

